

C'est un secret de polichinelle

Date : 2 août 2019

Via les instituts de formation qui leurs sont très proches, tous les partis politiques bénéficient d'une certaine « générosité » des collectivités locales (quand ils y ont des élus).

C'est ainsi, par exemple, que - depuis belle lurette - le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ne manque jamais d'adresser en formation un, deux... ou trois des élus de sa majorité au séminaire de La Rochelle, qui est organisé chaque été par le centre de formation Condorcet de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, y compris ces 3 dernières années au cours desquelles avait été suspendue l'Université d'été auquel il a toujours été associé.



Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la contribution départementale (et permet de se faire une idée de l'enjeu national, en multipliant le coût unitaire à la charge des collectivités territoriales par 300 puisqu'environ 300 élus ont été pris en charge l'an dernier).

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale
<http://etreounepasetrebretillien.com>

€	2010	2017	2018	2019
Formation	1126	2.834	3.576	2.480
Hébergement		395	1.000	1.500
Déplacement		344	1.200	
Frais annexes		remboursés en sus		
Coût total	1.126	3.573	5.776	3.980
Nombre d'élus	1	2	3	2
Coût par élu	1.126	1.786	1.925	1.990

On voit aisément que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis l'année 2010 (et, soit dit en passant, il y aurait 289 ponts en Ille-et-Vilaine : je rigole).

A l'époque, le Conseil général avait ris en charge la formation de l'un des siens (en l'occurrence Marcel Rogemont) pour un coût - tout compris, puisqu'il intégrait les « frais annexes » - d'un montant de 1.126 euros.

Ce qui me frappe, ce n'est pas l'évolution des droits d'inscription à la formation (que je mets ici de côté), mais l'évolution des frais associés (frais de déplacement, frais d'hébergement et frais divers).

Car je crains que cette évolution ne constitue un inquiétant indicateur de l'embourgeoisement de nos élus.

En partant de votre domicile situé en Ille-et-Vilaine, mettriez-vous personnellement - ce mois-ci - 750 euros chacun, rien qu'en transport et en hébergement (voire peut-être en partie en restauration, même si ce dernier point est assez loin d'être établi), pour une petite formation d'approximativement 48 heures à La Rochelle du mercredi 21 août à 14h30 au vendredi 23 août à 13h00, par ailleurs prise en charge par votre "employeur" ?...

source : mandats spéciaux votés par la commission permanente du 24 juin 2019